

Éditorial



Des communes fortes et vivantes au service des citoyens

Le panorama des communes nouvelles, que l'AMF publie en partenariat avec la Caisse des dépôts, constitue un ouvrage à deux entrées. Il retrace et illustre une recomposition territoriale inédite. 517 communes nouvelles ont été créées ces deux dernières années, fédérant les énergies de 1 760 équipes municipales. Ce mouvement démontre la faculté d'adaptation des territoires au temps présent et aux exigences de l'avenir. Le conservatisme ne se situe pas là où certains cercles parisiens aiment à le dénoncer. Faut-il rappeler que les dispositifs souples proposés et défendus par l'AMF ont suscité à l'origine une forme de scepticisme, voire de condescendance ? Il y a là une preuve par l'exemple que les communes s'inscrivent dans une conception dynamique et moderne.

Ce mouvement doit en entraîner d'autres : la loi et l'Administration qui autorisent, facilitent et accompagnent sont plus efficaces que celles qui prescrivent, contraignent et enferment. Il démontre une nouvelle fois l'importance de disposer de cadres législatifs et réglementaires pragmatiques ouverts à l'expérimentation et à la

diversité des situations. Par ailleurs, il apporte la preuve que le cadre institutionnel en général, et l'organisation du bloc communal en particulier, doivent pouvoir s'adapter au projet défini par les élus de terrain, les acteurs locaux et les citoyens. De façon plus systématique, il rappelle que le législateur n'est pas moins pertinent quand il associe en amont et en sincérité les associations représentatives de nos collectivités !

Le Manifeste des maires de France et des présidents d'intercommunalité « pour des communes fortes et vivantes au service des citoyens », qui a été au cœur du Rassemblement exceptionnel avec l'ensemble des candidats à la présidence de la République organisé par l'AMF à la Maison de la Radio, le 22 mars dernier, traduit notre

demande d'une relation partenariale de confiance avec l'État pour définir et construire, conjointement, les politiques publiques. En soutenant ce Manifeste par un vœu des conseils municipaux ou communautaires, les maires et présidents de communautés pourront relayer sur, chaque territoire, cette exigence pour que la France réussisse par ses communes.

La loi et l'Administration qui autorisent, facilitent et accompagnent sont plus efficaces que celles qui prescrivent, contraignent et enferment.